

PLAN D'URBANISME
ET DE MOBILITÉ

La ville se
transforme

Activités partenaires
CONTEXTE

1^{er} décembre 2024 au 28 février 2025



Contexte	3
Qu'est-ce qu'un plan d'urbanisme et de mobilité?	3
Pourquoi un nouveau plan d'urbanisme et de mobilité?	3
Les 4 principes directeurs	4
Innovante	4
Équitable	4
Rassembleuse	4
Saine	4
Démarche globale de participation publique	5
En 7 grandes thématiques	6
Économie	6
Environnement	6
Milieus de vie	7
Mobilité	7
Population	8
Sécurité	8
Urbanisme	9
Activités partenaires	10
Déroulement de l'activité, étapes et documents	10
Déroulement	10
Scénario	10
Étapes	11
1. Consulter la documentation	11
2. Planifier sommairement votre activité	11
3. Transmettre les renseignements sur l'activité à la Ville	11
4. Inviter	11
5. Préparer	11
6. Réaliser	12
7. Transmettre les résultats	12
Documents	12
Contexte	12
Déroulement de l'activité	12
Formulaires	13

Contexte

La ville se transforme! Pourquoi? Pour faire face à de nombreux défis liés, entre autres, à l'accueil de plus de citoyens et de déplacements, tout en considérant les variations climatiques. La Ville de Québec veut ainsi revoir sa façon d'aménager son territoire et la mobilité, quartier par quartier, d'ici 2050.

Bien que la transformation soit déjà amorcée et qu'elle se reflète dans les différentes visions et politiques déjà en place, par exemple, en matière de développement durable, de mobilité et de protection des milieux naturels, prenons le temps de réfléchir ensemble à quoi nous aspirons pour l'aménagement et la mobilité de notre ville de demain.

En matière d'aménagement et de développement de son territoire, la Ville veut, à titre d'exemple, se pencher sur l'offre d'habitations pour répondre aux besoins et aux aspirations de tous. Elle souhaite évaluer les différents modes de transports et les lieux pour bouger, se divertir et vivre ensemble. Elle veut réfléchir à la meilleure façon d'aménager et de développer des milieux de vie complets, accessibles, sécuritaires et à échelle humaine, qui tiennent compte du patrimoine et de l'identité de chaque quartier. Il est également souhaité d'examiner les différentes options pour que la capitale nationale soit attractive et prospère, avec une population et une biodiversité en santé.

Qu'est-ce qu'un plan d'urbanisme et de mobilité?

Un plan d'urbanisme et de mobilité sert à prévoir le développement de la ville à long terme et guide la prise de décision quant à l'aménagement du territoire à l'échelle de la municipalité. Exigé par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* du Québec, ce document officiel de planification viendra remplacer, à terme, le Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) adopté en 2005. L'adoption du document final est prévue pour septembre 2026.

Un plan d'urbanisme et de mobilité apporte, notamment, des réponses aux questions suivantes :

- À quoi voulons-nous que la ville ressemble dans le futur?
- Comment souhaitons-nous qu'elle soit organisée, construite et aménagée?
- Que désirons-nous conserver, mettre en valeur ou transformer?
- Comment voulons-nous nous déplacer dans la ville?

Pourquoi un nouveau plan d'urbanisme et de mobilité?

Rappelons que depuis 2005, la ville a beaucoup évolué. Les rives de la rivière Saint-Charles ont été renaturalisées, la promenade Samuel-De Champlain a facilité l'accès au fleuve, les écoquartiers de la Pointe-aux-Lièvres et D'Estimauville ont vu le jour et plusieurs logements se sont construits dans le secteur Robert-Bourassa.

La Ville doit aussi assurer la concordance au Schéma d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Québec en vigueur depuis 2020. D'autres objectifs sont également poursuivis, notamment :

- Assurer la cohérence et l'intégration des diverses stratégies et visions adoptées par la Ville (15 dernières années);
- Se donner une vision ambitieuse, cohérente et actualisée en matière d'urbanisme et de mobilité;
- Appuyer la démarche sur les meilleures pratiques, d'ici et d'ailleurs;
- Apporter de la prévisibilité.

Les 4 principes directeurs

Un principe directeur est un mot ou une phrase qui exprime une aspiration commune. Il est accompagné d'une courte explication facile à comprendre, orientée vers l'avenir, et sert de base à toute réflexion. Les quatre principes directeurs sont essentiels au PUM et guideront tout son contenu.

Voici les quatre principes directeurs qui alimenteront la réflexion en vue d'aménager et de développer un territoire qui répond à vos aspirations.

Le futur Plan d'urbanisme et de mobilité permettra de rendre la ville :



Innovante

Par une planification évolutive et proactive, nous ferons de Québec une ville innovante et adaptée à un futur continuellement changeant. Nous planifierons une transition des aménagements urbains et des milieux de vie, dans le respect de l'identité des différents quartiers, des personnes qui les habitent, des ressources disponibles et de la biodiversité qui les compose.



Équitable

Tous les citoyens de la ville de Québec pourront vivre et grandir dans leur milieu, car nous favoriserons l'aménagement de quartiers complets. La mise en place d'environnements accessibles, sécuritaires, inclusifs et durables permettra l'épanouissement de tous les individus qui composent la ville.



Rassembleuse

Nous demeurerons cohérents dans nos choix d'aménagement et d'intervention dans le but de respecter les engagements et les ententes pris auprès des citoyens et des partenaires. Nous ferons la promotion d'une ville engagée à l'atteinte d'un projet commun, à l'écoute de ses citoyens et prévisible dans ses choix et ses attentes.



Saine

Nous ferons en sorte que la population, les milieux de vie, les organisations et les institutions évoluent dans un contexte de santé globale où la biodiversité, les écosystèmes naturels et le développement économique trouvent un équilibre pour faire de Québec une ville attractive, prospère, bienveillante et saine.

Démarche globale de participation publique

La démarche d'élaboration du Plan d'urbanisme et de mobilité se veut rassembleuse et mobilisatrice. Au cours des trois prochaines années, vous pourrez prendre part aux activités citoyennes à plusieurs occasions afin de vous exprimer sur les enjeux et les développements espérés dans votre quartier.

Vous serez conviés à venir alimenter la réflexion lors de plusieurs activités de participation publique offertes. Vous pourrez donner votre avis concernant les défis auxquels la Ville devra répondre. En tant que citoyen ou citoyenne, vous connaissez mieux que quiconque votre milieu de vie et un partage des différents points de vue permettra de contribuer au Plan d'urbanisme et de mobilité à réaliser.

Tous les détails sur la démarche ainsi que les activités sont accessibles dans la section Web ville.quebec.qc.ca/transformerlaville.

La ville se transforme

En 7 grandes thématiques

L'environnement, la population, les milieux de vie, la sécurité, l'économie, la mobilité et l'urbanisme sont les grands sujets qui seront traités dans le futur Plan d'urbanisme et de mobilité. À l'aide de discussions axées sur un des thèmes, l'idée est d'alimenter la réflexion en vue des objectifs à atteindre pour la suite.

Vous trouverez, dans les pages qui suivent, une brève description de chaque thème présenté en ordre alphabétique.



Économie

Par cette thématique, la Ville explore la possibilité de :

- Faire de Québec une ville forte et économiquement attractive en renforçant son rôle de capitale nationale;
- Offrir aux citoyens et aux acteurs du milieu une qualité de vie parmi les plus hauts standards;
- Tendre vers une économie diversifiée qui respecte les principes du développement durable et qui s'adapte et évolue en fonction des enjeux.

Le thème économie c'est, entre autres :

- Le développement des rues commerciales et le dynamisme du centre-ville;
- Les espaces industriels;
- Les activités touristiques à longueur d'année;
- La saine gestion financière municipale.



Environnement

Essentielle à considérer au sein de la démarche, la protection de l'environnement pourrait, par exemple, permettre de :

- Assurer la conservation et l'intégration de la biodiversité et des espaces naturels dans la transformation de Québec;
- Prioriser l'accès de la population à la nature et à l'eau;
- Proposer un équilibre et une cohabitation entre les milieux naturels et urbains.

Le thème environnement c'est, entre autres :

- Les bienfaits de la nature;
- La qualité et l'infiltration de l'eau;
- La place de l'arbre;
- La santé et la diversité des végétaux et des animaux.



Milieux de vie

Par la création de milieux de vie, la Ville aimerait, en particulier :

- Offrir aux résidents de Québec une diversité d'habitations qui répond aux besoins et aux aspirations de tous;
- Favoriser le bien-être général par la création de milieux de vie complets, inclusifs et à l'échelle humaine;
- Privilégier une vie de quartier de proximité qui assure l'accès aux services essentiels.

Le thème milieux de vie c'est, notamment :

- La proximité des biens et des services essentiels;
- L'offre en logements, notamment en logements sociaux et abordables;
- L'accès à des équipements culturels, de loisir et de plein air;
- La variété de types d'habitation;
- L'accès à des logements adaptés aux besoins des citoyens.



Mobilité

En considérant la mobilité dans sa planification, la Ville pourrait, spécifiquement :

- Améliorer et faciliter les déplacements sur le territoire pour faire en sorte que les citoyens de Québec aient accès à plus d'options pour se déplacer;
- Mettre en place des liens directs, sécuritaires, confortables et accessibles.

Le thème mobilité c'est, notamment :

- L'arrimage entre les déplacements et l'aménagement du territoire;
- Le développement du réseau de transport en commun, du réseau de mobilité active et du réseau routier;
- Le partage de la rue;
- La sécurité et le confort des usagers.



Population

La Ville met la population au cœur du Plan d'urbanisme et de mobilité afin, principalement, de :

- Faire de Québec un lieu invitant et inclusif;
- Promouvoir une ville abordable, accessible et équitable qui prend en compte les besoins diversifiés de tous les citoyens;
- Considérer les changements sociaux et démographiques dans la planification du territoire.

Le thème population c'est, entre autres :

- La mixité sociale et culturelle;
- Le sentiment d'appartenance à son milieu de vie;
- La possibilité de se loger, de vivre et de se déplacer dans tous les milieux de vie;
- La prise en compte des besoins changeants et croissants de la population;
- La participation citoyenne en aménagement du territoire.



Sécurité

En matière de sécurité, la Ville pourrait, par exemple, avoir les ambitions suivantes :

- Assurer la capacité de la ville à s'adapter aux changements climatiques et sociaux en faisant preuve d'innovation;
- Aménager un territoire sécuritaire permettant de faire face aux événements imprévisibles et assurant la résilience des biens et des personnes;
- Répondre aux besoins actuels et futurs en matière d'infrastructures.

Le thème sécurité c'est, notamment :

- La qualité de l'air, la poussière et le bruit;
- L'approvisionnement en eau potable;
- La sécurité dans l'espace public;
- La prévention face aux impacts des fortes pluies, des chaleurs extrêmes et des vents violents.



Urbanisme

L'urbanisme prend en considération différents éléments dont les objectifs viseraient, particulièrement, de :

- Assurer la construction de bâtiments et l'aménagement d'espaces publics adaptés à l'identité distincte des quartiers de la ville;
- Proposer une transformation de Québec respectueuse de son patrimoine, son histoire et sa culture;
- Offrir une variété de milieux de vie qui considèrent les différentes fonctions urbaines.

Le thème urbanisme c'est, notamment :

- La bonne forme au bon endroit;
- Le patrimoine bâti et les paysages d'intérêt;
- L'encadrement des pratiques immobilières;
- La capacité d'accueil des milieux de vie;
- Le développement urbain.

Activités partenaires

L'objectif de l'activité contributive réalisée par les partenaires est de vous permettre de vous exprimer au début de la démarche d'élaboration du Plan d'urbanisme et de mobilité, tout en vous laissant l'autonomie pour adapter les activités en fonction de vos propres missions et des sujets qui vous animent.

Déroulement de l'activité, étapes et documents

L'activité suggérée en est une de type atelier d'échanges. Une courte mise en contexte suivie de discussions par tables permettra d'aller chercher les différents points de vue sur les défis à considérer en matière d'aménagement du territoire.

En lien avec un thème choisi, les participants devront :

- S'inspirer de ce qu'ils observent, en matière d'aménagement du territoire, pour déterminer ce qui doit continuer, cesser ou commencer;
- Choisir une proposition ayant des impacts positifs;
- Identifier les individus et groupes d'intérêts concernés;
- Évaluer le niveau de difficulté à mettre en place la proposition;
- Proposer des exemples inspirants d'ici ou ailleurs.

Déroulement

Scénario

Durée	Activité	Détails	Matériel de référence
2 min	Arrivée et installation	Accueil des participants et installation en tables rondes (4 à 8 personnes)	Matériel sur les tables : – Document Contexte – Documents collaboratifs imprimés (napperons) – Crayons
15 min	Mise en contexte	Présentation par l'animateur, diffusion de la vidéo ou lecture du document	– Document Contexte OU – Vidéo explicative Contexte ET/OU – Vidéo Déroulement
50 min	Atelier d'échanges	Échanges en tables de discussion	– Documents collaboratifs imprimés (napperons) – Crayons
8 min (1 à 2 min par groupe)	Plénière*	Partage et mise en commun des résultats	– Endos des napperons pour inscrire les faits saillants
Après la rencontre	Résultats	Transmission des résultats avant le 7 mars 2025	– Formulaire Partager les résultats d'une activité

* Facultatif, si vous êtes à l'aise avec ce type d'animation et que le temps le permet.

- Durée recommandée : 1 h 15 (75 minutes);
- Période de consultation souhaitée : Du 1^{er} décembre 2024 au 28 février 2025;
- Date limite pour transmettre les résultats à la Ville (formulaire) : 7 mars 2025;
- Nombre de participants recommandé par table : 4 à 8 personnes.

Étapes

Voici un résumé des étapes à réaliser pour mettre sur pied un atelier de discussion avec ses collaborateurs :

1. Consulter la documentation

Plusieurs documents sont disponibles afin de comprendre l'activité et d'accompagner lors de l'animation.

1.1. Contexte :

- [Vidéo contexte à diffuser](#)
- [Document contexte PDF à projeter \(présentation\)](#)
- [Document contexte PDF à télécharger et imprimer](#)

1.2. Déroulement de l'activité :

- [Vidéo déroulement à diffuser](#)
- [Document déroulement](#)

2. Planifier sommairement votre activité

Il est souhaité que l'activité soit organisée entre le 1^{er} décembre 2024 et le 28 février 2025. Sans connaître tous les détails, les premiers éléments peuvent être planifiés comme déterminer les thématiques, choisir la date et le lieu, avoir une idée du nombre de participants attendus, définir les besoins particuliers à considérer, etc.

3. Transmettre les renseignements sur l'activité à la Ville

Par l'entremise du formulaire [Organiser une activité](#), vous pouvez transmettre les renseignements aux représentants de la Ville pour qu'ils soient mis au courant de votre intention. Un membre de l'équipe projet du PUM communiquera ensuite avec vous si vous avez identifié des besoins particuliers ou fait une demande de soutien. Vous pourrez ensuite confirmer les détails de votre activité.

4. Inviter

L'invitation que vous transmettez aux membres de votre réseau ou de vos partenaires doit inclure tous les renseignements requis.

5. Préparer

Le matériel nécessaire à la réalisation de l'activité doit être préparé (voir section *Documentation* ci-dessous).

5.1. Imprimez les documents collaboratifs (napperons), selon le ou les thèmes choisis et en fonction du nombre de participants attendus;

5.2. Déterminez le type d'animation de votre atelier :

- Diffusion de la [vidéo contexte](#) (prévoir le matériel pour la projection);

- Animation à l'aide du [document de présentation du contexte](#) ou impression du [document contexte](#) pour en laisser sur les tables;

5.3. Prévoyez des crayons et des *Post-it*.

6. Réaliser

Le scénario proposé ainsi que les documents disponibles vous offrent un accompagnement pour la réalisation de votre activité. À la fin, assurez-vous de récupérer les données recueillies sur place afin de les partager par la suite à la Ville.

7. Transmettre les résultats

Pour que les résultats soient considérés et ajoutés aux données de la Ville, vous devez les transmettre par l'entremise du formulaire [Partager les résultats d'une activité](#). La date limite pour la transmission est le 7 mars 2025.

Documents

Contexte

Renseignements sur ce qu'est un plan d'urbanisme et de mobilité, la démarche et les thématiques :

- [Vidéo contexte](#)
- [Document contexte PDF à projeter \(présentation\)](#)
- [Document contexte PDF à télécharger et imprimer](#)

Déroulement de l'activité

Explications sur le déroulement des ateliers d'échanges et le matériel requis :

- [Vidéo déroulement](#)
- [Document déroulement PDF](#)

Documents collaboratifs (napperons)

Document collaboratif de type napperon (1 page) à imprimer, en fonction de la thématique choisie, et à remplir avec les participants au moment de l'activité. Vous pouvez en choisir plus d'une.

Le format de chaque document PDF est le suivant : 300 mm x 450 mm (Tabloïd - approx. 11 po x 17 po). Vous pouvez ajuster ce format *Portrait* en fonction des paramètres de votre imprimante.

- [Économie](#)
- [Environnement](#)
- [Milieux de vie](#)
- [Mobilité](#)
- [Population](#)
- [Sécurité](#)
- [Urbanisme](#)

Formulaires

Des formulaires ont été créés pour que vous puissiez partager les détails de votre activité et vos résultats avec la Ville.

- [Organiser une activité](#) : Transmettre les renseignements concernant votre activité à venir
- [Partager les résultats d'une activité avec la Ville](#) : Remplir à la suite de l'activité
- [Participer à l'activité thématique en ligne](#) : Inviter son réseau à remplir le formulaire